



AVANTAGES DE LA DO.PLUS

MADAME, MONSIEUR,

CONSEILLER À VOS CLIENTS LA SOUSCRIPTION DE DO PLUS, C'EST LES FAIRE BÉNÉFICIER DE L'AMÉLIORATION DU PRÉFINANCEMENT DES SINISTRES PAR RAPPORT À L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE CLASSIQUE, COMME IL EST DÉMONTRÉ CI-DESSOUS.

- ✓ Désigner un expert dans les **20 jours suivant la mise en demeure de l'entreprise**
- ✓ Assister le maître d'ouvrage pour agir contre l'**entreprise vraiment concernée**
- ✓ Accélérer la **réparation** des dommages

LIMITER LES COÛTS À LA CHARGE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

- ✓ Minorer le **coût des mesures conservatoires**
- ✓ Limiter l'**importance du sinistre**
- ✓ Diminuer le **montant des préjudices immatériels** (perte de loyer)

OPTIMISER LES GARANTIES

- ✓ **Limiter considérablement les effets négatifs** de l'obligation d'attendre 90 jours pour faire intervenir l'assureur dans l'année de parfait achèvement.

DOMMAGES
OUVRAGE
CLASSIQUE



AMÉLIORATION DU
PRÉFINANCEMENT
DES SINISTRES



DOMMAGES
OUVRAGES
PLUS



RETOURNEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT LA FICHE DE TARIFICATION

FICHE DE PRÉTARIFICATION ASSURANCES CONSTRUCTION

Ce document est à nous **envoyer par fax ou par e-mail** (contact@auditassur.fr) il résume les principaux éléments du risque, qui nous permettront de vous communiquer une approche de tarif. Ce tarif indicatif est valide 3 mois et ne sera définitivement valide **qu'après réception du questionnaire complet** incluant des pièces à fournir, ainsi qu'après étude et acceptation du dossier par l'assureur.

AFFAIRE :

ADRESSE DE LA CONSTRUCTION :

CODE POSTAL : VILLE :

1 - Type de travaux : Construction neuve Rénovation Réhabilitation Réparation suite à un sinistre
 Autres : Extension des existants :
 Surrélévation Extension horizontale avec contiguïté avec les existants
 Extension horizontale sans contiguïté avec les existants

2 - Type de bâtiment public : Maison unifamiliale Maisons jumelées Immeuble Bâtiment ossature bois
 Chalet bois Logements sociaux Autres (précisez)

3 - Nombre de bâtiment : Nombre d'étage R+1 : R-1 : Surface de plancher : m²

4 - Coût de construction (travaux et honoraires TTC) :

Montant des existants divisibles à garantir :

Montant des existants indivisibles à garantir :

5 - Présence de photovoltaïque : OUI NON Panneaux : intégrés surimposés

6 - Garanties : DO limitée à la garantie légale DO avec les garanties légales et complémentaires DO + CNR
 TRC Maître d'ouvrage RC Maître d'ouvrage-limite des garanties 500 000 1 000 000

7 - La construction est destinée à : la vente la location usage personnel autre

8 - Intervenants :

Mission de maîtrise d'oeuvre : complète limitée à la conception limitée à la surveillance des travaux

BET structure : oui non

BET équipements techniques : oui non

BET géotechnique : oui non

Contrôle technique : oui non

9 - Période du chantier : Du au

Commentaires :

Date :

Signature :

* Ouvrages totalement incorporés dans l'ouvrage neuf qui en deviennent ainsi totalement indivisibles